

# Conseil de développement lucéen

## Ordre du jour Atelier Loire 23 janvier 2018

- Du groupe Loire à l'atelier Loire : pourquoi, lien avec les associations, fonctionnement, horaire (18h-20h ?), ... ?
- PLUM et projet pour la Loire et ses abords à Ste Luce : où en sommes nous ?
- Propositions remises à la municipalité par le CAUE (Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement) pour l'aménagement de la Loire et de ses abords
- Schéma directeur métropolitain La Loire à pied
- Aménagement de la rue du Plessis Maillard
- Rencontres à programmer sur les aménagements du lit de la Loire avec VNF et sur l'aménagement du pont de Bellevue avec la DREAL

# Un projet pour la Loire et ses abords à Sainte Luce dans le cadre du PLUM : où en sommes nous ?

Le PLUM ne retient pas une OAP lucéenne sectorielle Loire.

Un périmètre Loire est intégré dans l'OAP métropolitaine Loire amont, en s'appuyant sur les orientations métropolitaines, qui globalement pourra prendre en compte les propositions du groupe Loire du CDL.

Ceci donne moins lisibilité institutionnelle à un projet lucéen Loire.

Par contre cela permet de construire un projet lucéen qui pourra s'afficher en tant que tel.

La municipalité semble adhérer (à confirmer) pour construire ce projet sur la base d'un Parc Naturel Urbain que nous avons proposé. Il est proposé, à partir de notre contribution et de celle du CAUE, de construire un plan d'action définissant le contenu opérationnel d'un Parc naturel urbain.

Le rapport du CAUE reste maintenant à étudier attentivement par l'atelier Loire.

# **Conseil de développement lucéen**

## **La contribution du groupe Loire - Avril 2017**

# Conseil de développement lucéen

## La Loire et nous : contribution du groupe Loire - Avril 2017

- **1 Le fleuve et ses abords**
- **2 Les accès de la Loire**
- **3 Le village de Bellevue**
- **4 La Loire : un espace d'activités diversifiées et porteur d'emploi**
- **5 La Loire : un espace nature pour les Lucéens et de randonnées depuis sa source**
- **6 La Loire : un espace écologique de biodiversité**
- **7 L'aménagement du seuil et du pont de Bellevue**
- **8 La nécessité d'une approche intercommunale et métropolitaine**
- **9 La poursuite du débat citoyen**

Les thèmes de 1 à 6 et 8 concernent les compétences de Nantes métropole et de la Municipalité de Sainte Luce. Le thème 7 concerne les compétences de l'État et de VNF. Le thème 9 traite du débat citoyen.

# 1- Le fleuve et ses abords

## La Loire navigable

- Demander à Nantes Métropole de **rénover la cale existante à Bellevue (voir OM 01)**, notamment pour la pratique du canoë kayak.
- Demander à Nantes Métropole d'**intégrer Sainte Luce dans l'étude d'une offre de navettes loisirs Saint-Sébastien sur-Loire, Mauves-sur-Loire (voir OM 24)** connectée avec les transports collectifs desservant le centre de ville de Nantes.
- **Étudier une offre de barging (voir OM 11) pour transporter les déchets ou colis industriels** de l'amont vers Couëron en complément de celle prévue de Saint-Nazaire vers Couëron

# 1 - Le fleuve et ses abords

## La valorisation et l'entretien des bords de la Loire

- Etudier avec les collectivités concernées les dispositions pour **éviter l'enfrichement des bords de Loire**
- **Soutenir et développer les initiatives citoyennes** pour l'entretien des bords de la Loire
- **Développer des actions pédagogiques de sensibilisation et de suivi de la propreté des berges** en y affectant pendant une année des jeunes en service civique
- **Faire respecter la réglementation sur les déchets** et constituer une brigade verte pour y veiller

## 2 - Les accès à la Loire

# Sécuriser la route des sables, la rue des Roches et la promenade de Bellevue-Améliorer les transports collectifs

- **Sécuriser la vitesse de déplacements** route des Sables, rue des Roches et promenade de Bellevue (zone 30, mise en place d'écluses, ...).
- **Sécuriser l'intersection promenade de Bellevue-rue des Roches** (giratoire, ...).
- Mettre en place une **signalétique de qualité pour indiquer les accès à la Loire** et au stade municipal à partir du centre-ville.
  
- Demander que le **terminus bus soit à Bellevue au lieu du Chassay** ou **proposer une offre de navette Chassay-Bellevue** car nombre d'habitants, collégiens et lycéens font la route à pied sur la route des Roches mal sécurisée. Ce serait aussi utile pour des personnes âgées, n'ayant pas de voiture, aussi bien de Bellevue pour accéder aux services du centre-ville que du centre-ville pour profiter de la promenade de Bellevue.

## 2 - Les accès à la Loire

# Cheminements piétons-vélos sécurisés centre-ville Loire

- Des **circuits de déplacement doux sécurisés (piétons, vélos) Centre-ville-Loire**
- Créer **2 ou 3 pistes cyclables continues nord-sud** : un axe collège-Loire et un axe Islettes- Loire
- Créer **le long de la route des sables un circuit sécurisé de déplacement piétons-vélos**
- **Rénover et sécuriser circuits de déplacement doux le long de la promenade de Bellevue**
- Participer au **schéma directeur de voies expressives vélo intercommunales (voir OM 22)** et à la création d'un circuit de cheminements « la Loire à pied » **(voir OM 03)** en relation avec le futur PDU



# 3 - Le village de Bellevue

## L'histoire et le patrimoine L'urbanisation

- Créer un **parcours pédestre pour découvrir le village et son histoire.**
- Aménager le long de la promenade de Bellevue, de l'intersection rue des Roches à l'intersection rue des Sables, un **ponton piétonnier** comme ce qui existe le long de l'Erdre. Il sécuriserait les déplacements piétons et constituerait un « balcon » de grande qualité environnementale sur la Loire
- **Rénover et mettre en valeur le manoir de Bellevue.** L'ouvrir à des manifestations associatives (séminaire, assemblée générale...), économiques (chambre d'hôtes, local pour un commerce de proximité), festives (mariage, anniversaire, ...).
- Veiller que la **réglementation du PLUM respecte la qualité des formes actuelles de l'urbanisme.**
- **Étudier à Bellevue une offre d'habitat à caractère social** pour des ménages à revenus modestes ou de jeunes du village de Bellevue souhaitant y habiter.

## 4 - La Loire : un espace d'activités économiques et associatives diversifiées, porteur d'emploi, à faire connaître et à valoriser

- S'assurer de la **prise en compte des activités économique dans la réglementation du PLUM**, notamment pour le camping Belle Rivière et l'implantation d'une future guinguette.
- Rechercher la **pérennité des activités présentes** avec une intervention communale ou métropolitaine pour sauvegarder une activité, notamment en l'absence de repreneur.

## **5 - Enjeu Loire : un espace « nature de proximité » pour les Lucéens et les Nantais ; un espace de randonnées de sa source à son estuaire**

- **Un espace convivial nature de proximité**
- **La Loire à vélo et La Loire à pied**
- **L'île clémentine et le développement d'activités santé bien-être; préserver son côté nature et sauvage**
- **Le voyage à Nantes**

## 5 - Enjeu Loire : un espace « nature de proximité » pour les Lucéens et les Nantais ; un espace de randonnées de sa source à son estuaire

- **Pérenniser une guinguette lucéenne** (voir OM 04) en s'appuyant sur l'existant.
- Demander à Nantes Métropole (voir OM 06) de **soutenir la réalisation et le fonctionnement d'équipements** : manoir de Bellevue, île Clémentine, guinguette, camping Belle Rivière, ...
- S'impliquer résolument (OM 18) dans le projet de Nantes Métropole de concevoir un **programme de découverte, d'éducation et sensibilisation autour de la Loire** ; y faire valoir les atouts lucéens.
- Organiser une **grande manifestation à la fin du printemps pour mettre en valeur les atouts des bords de Loire à Sainte Luce**, y compris dans leur dimension économique et associative.
- S'impliquer dans l'organisation de la **fête nautique triennale de 2019 (OM 18)** pour mettre en valeur Sainte Luce et le village de Bellevue.

## 6 - La Loire et les zones naturelles : un espace de biodiversité à protéger

- **Mettre en « récit » les atouts patrimoniaux et environnementaux** en complétant/développant des activités :
  - patrimoniales (visites guidées, panneaux découvertes, histoire locale, patrimoine architectural et industriel, production et gastronomie locale, ...)
  - environnementales (valorisation des îles de Loire, zones d'observation écologique, centre d'observation des oiseaux, sentiers de randonnées avec des balisages actualisés)
- **Faire découvrir aux enfants des écoles lucéennes les atouts des bords de Loire**, de sa faune et de sa flore. A étendre aux élèves des collèges et lycées ?
- **S'impliquer dans l'élaboration de l'application numérique « connaissance de la Loire »** décidée par Nantes métropole (*voir OM 07*).

# 7 - L'aménagement du seuil et du pont de Bellevue

## Le périmètre de protection des zones inondables

- Organiser (CDL avec la Bellevusienne) une **réunion d'information (VNF et DREAL)** sur les aménagements projetés du seuil et du pont de Bellevue et leurs conséquences
- **Être informé des cahiers des charges des études préliminaires** aux aménagements projetés **et de leurs conclusions**. S'assurer de la prise dans ces études de l'impact de ces aménagements sur l'environnement, les nuisances et pollutions pour les habitants de Bellevue, les **risques inondables, ...**
- **Être invité (CDL et Bellevusienne) aux réunions concernant les aménagements projetés**

## 8 - Une approche intercommunale Sainte Luce Thouaré Mauves et métropolitaine s'impose pour construire des projets partagés

- Faire connaître les bords de la Loire par une **communication intercommunale** mutualisée à destination du grand public avec un document unique aux 3 communes
- **Fédérer les acteurs concernés** pour construire **un projet global de valorisation** des bords de Loire
- **Créer avec les 4 communes concernées « un parc naturel urbain (PNU) »** du Pont de la Vendée jusqu'à Mauves entre la voie ferrée et la Loire. C'est un territoire qui nécessite une gestion des mixités fonctionnelles (urbaines, économiques et écologiques) à intégrer dans l'OAP métropolitaine pour la Loire prévue par le PLUM du pont de la Vendée à Mauves.
- **Organiser avec l'intercommunalité des manifestations festives** ; un observatoire des oiseaux ; des circuits guidés pour mieux connaître le patrimoine ; un entretien optimisé des bords de la Loire ; ...

# 9-Développer le débat citoyen

- **Regrouper dans un document unique** à remettre à Nantes Métropole **l'ensemble des propositions** à prendre en compte par Sainte Luce reposant sur les 30 orientations métropolitaines
- **Créer un atelier permanent Loire du CDL** avec la Bellevusienne et Au bord du fleuve pour :
- Continuer à **acquérir les informations et connaissances** nécessaires aux débats sur la Loire
- Approfondir et **suivre la prise en compte des propositions du groupe Loire** au niveau des instances concernées (Municipalité, Nantes Métropole, État, VNF, ...)
- Développer le **débat auprès des associations lucéennes**



# **Etude bords de Loire Décembre 2017**

## **Conseil Architecture Urbanisme Environnement**

### **Réflexions sur la valorisation des bords de Loire**

La municipalité a commandé au CAUE, instance rattachée au Conseil départemental, une étude sur la valorisation et l'aménagement des bords de Loire.

La Municipalité avait remis au CAUE la contribution du groupe Loire du CDL. L'étude détaillée du CAUE s'appuie largement sur celle-ci et intègre un grand nombre d'éléments de celle-ci.

L'étude CAUE comprend une analyse détaillée des différents secteurs des bords de Loire, ainsi que plus particulièrement du Manoir de Bellevue, regroupée en 8 grandes parties avec des propositions à étudier.

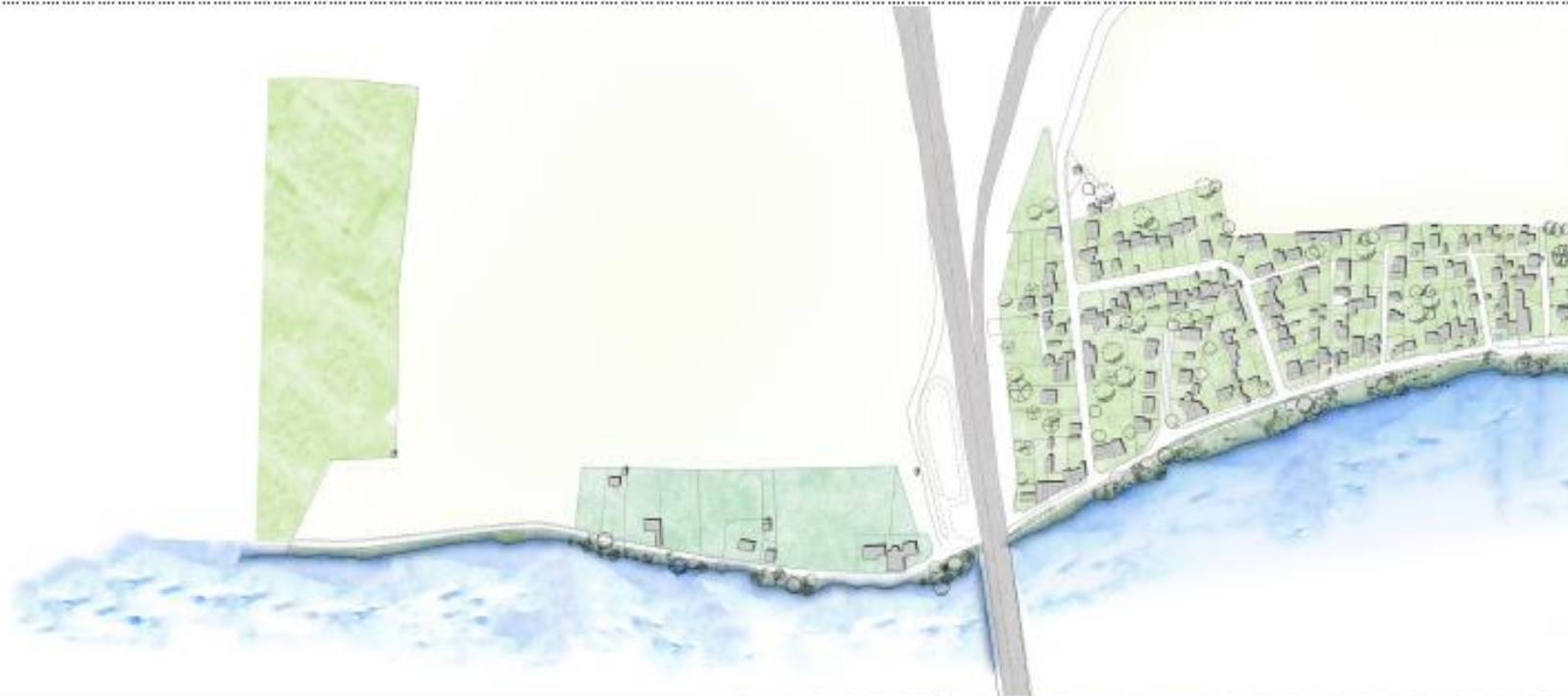
# **Etude CAUE bords de Loire Décembre 2017**

## **Réflexions sur la valorisation des bords de Loire**

**L'étude CAUE 8 grandes parties:**

- **les bords de Loire à l'aval de Bellevue**
- **le village de Bellevue**
- **le manoir de Bellevue**
- **la Sablière et la route des sables**
- **l'île Clémentine**
- **La Florentaise**
- **le camping Belle Rivière**
- **la promenade verte entre Loire et la levée ferroviaire**

## 1 - LES BORDS DE LOIRE À L'AVAL DE BELLEVUE



### *Pistes de réflexion ou de projet :*

Identifier l'entrée dans le territoire communal : notion d'accueil,

Accentuer la transition ville - nature,

Comprendre le paysage entre la Loire et la voie ferrée,

Valoriser le terrain d'aéromodélisme : signalétique, traitement des limites et de l'accès...

Gestion des prairies et animation : éco-pâturage



## 2 - LE VILLAGE DE BELLEVUE



### ***Pistes de réflexion ou de projet :***

Travail sur des espaces publics valorisants, identité du village de Bellevue, cale et accès à l'eau,

Mise en place d'une charte urbaine et architecturale,

Place des piétons et des vélos à conforter, limiter la place de la voiture sur les bords de Loire (stationnements...),

Moderniser le mobilier urbain et la signalétique, cohérente globale sur les 4 km de parcours,

Expliquer et valoriser l'histoire du village, avec signalétique et parcours découverte : architecture balnéaire sur pilotis, pêcheurs.

Label accueil vélo pour les prestataires touristiques : restaurants du village,

Animation du village : événements, participation et implication des habitants,

Valorisation des commerces ; enseignes, terrasses...

Intervention artistique majeure pour attirer un nouveau public à Sainte-Luce,



### 3 - LE MANOIR DE BELLEVUE



#### ***Pistes de réflexion ou de projet :***

Hébergement touristique et restauration,

Lieu de location pour les professionnels,

Tiers lieu, mutualisation de plusieurs usages pour habitants et touristes : hébergement d'étape, coffee-shop, bibliothèque, nature et bien-être, co-working, séminaires et réunions, services pour promeneurs et cyclo-touristes, potager partagé, ...

Lieu pédagogique de sensibilisation et d'accueil du public sur la Loire,

Valoriser le parc : identification et gestion du patrimoine arboré,

Quel portage pour le projet ? ( privé ou communal )





#### 4 - LA SABLIERE ET LA ROUTE DES SABLES



#### ***Pistes de réflexion ou de projet :***

Valorisation des bords de Loire : au plus près de l'eau, accès à l'eau

Animations culturelles : programmation attractive, concerts, bals dansants, jeux, buvette, food-truck...

Route des sables et lien direct avec le centre-ville à accentuer : porte d'entrée : mise en scène du passage sous le pont,

Formaliser un point d'étape pour la Loire à vélo : aire de cyclotouristes, point d'eau, rack de stationnement, station de gonflage, toilettes, point d'information touristique, prises électriques,...

Activités autour des vergers à valoriser - murs en pierre à protéger,

Agriculture urbaine et gestion des prairies.



## 5 - L'ÎLE CLÉMENTINE



### ***Pistes de réflexion ou de projet :***

Etablir un diagnostic et un plan de gestion propre à l'île Clémentine, identifier les espèces et milieux à protéger et valoriser,

Travail sur la notion d'insularité, proposer un accès en cadré dans le cadre de manifestations ou découvertes. Affirmer l'identité d'un île de Loire.

Déplacer les jeux pour enfants sur un site proche de la promenade,

Déplacer le bloc sanitaires à proximité du site sportif et de la promenade Loire,

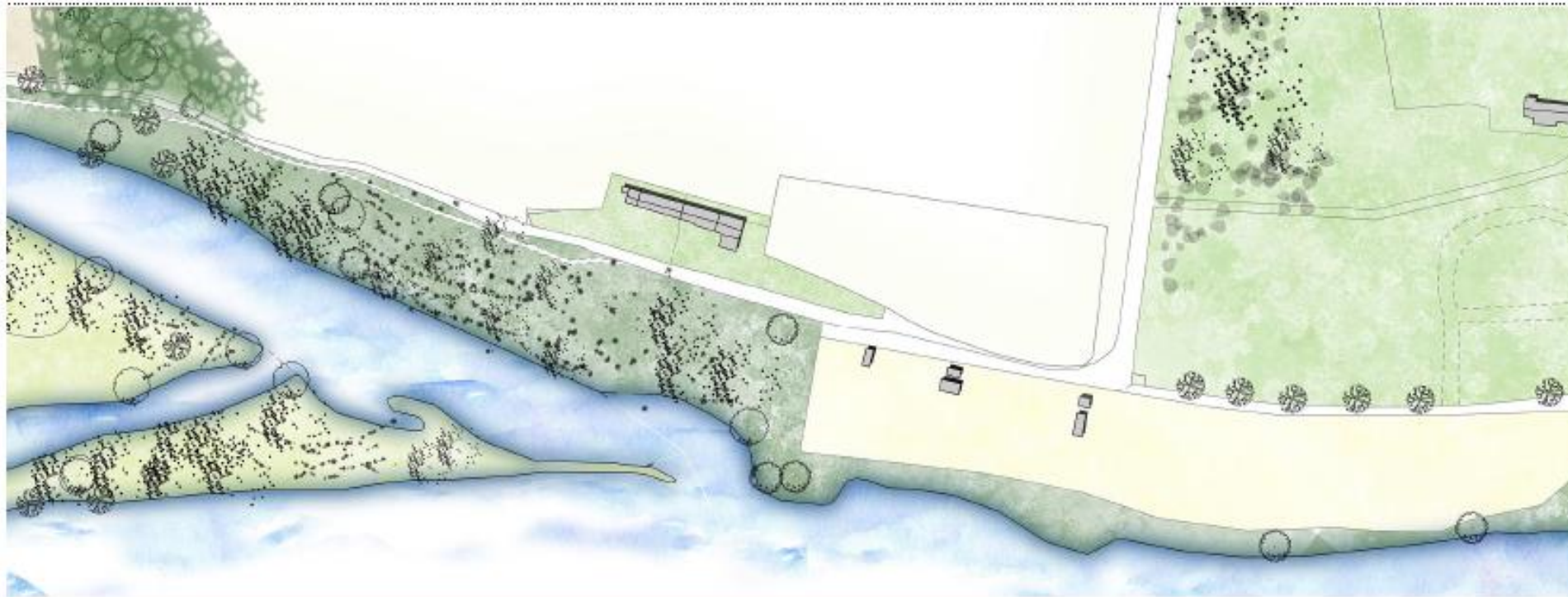
Privilégier l'observation de la faune et de la flore, proposer un parcours et un belvédère sur la Loire,

Choisir des vues à valoriser.





## 6 - «LA FLORENTAISE»



### ***Pistes de réflexion ou de projet :***

Sensibilisation sur la Loire : support d'activités économiqes - lieu de vie et d'activités,

Intégrer le dispositif de l'association « Visitez nos entreprises », accueil du public, volonté de l'entreprise,

Traitement des abords du site d'activité,

Panneau pédagogique sur l'extraction du sable,

Séquence de voie à partager, échelle à travailler pour le piéton et les vélos, confort pour les usagers, signalétique, sécurisation,...



## 7 - LE CAMPING BELLE-RIVIÈRE



### ***Pistes de réflexion ou de projet :***

Travailler sur un projet de valorisation entre camping et bord de Loire,

Identifier le camping à Sainte-Luce et son bord de Loire,

Marquer la limite communale, porte d'entrée et de sortie du territoire de Sainte-Luce: signalétique, mobilier,...

Valoriser la plage: observatoire, loisirs...

## 8 - LA PROMENADE VERTE, ENTRE LOIRE ET LEVÉE FERROVIAIRE



### ***Pistes de réflexion ou de projet :***

Créer un parcours de découverte qui fasse une boucle entre voie ferrée et Loire, continuités douces avec le centre-ville,  
Axer une valorisation à destination des habitants de Sainte-Luce, afin de relier patrimoine naturel et bâti, ainsi que les lieux de loisirs, avec la Loire...  
Prolonger la signalétique des bords de Loire le long de cette boucle,  
Valoriser l'accès aux étangs, signalétique, sanitaires,  
Gestion des prairies et haies bocagères en lien : créer des vues et des accès à la Loire,  
Agri-tourisme.

# METHODOLOGIE

## *Prochaines réunions :*

Thématiser les prochaines réunions :

- Réunion: Le village et le manoir de Bellevue,
- Réunion: La promenade entre Loire et levée ferroviaire,
- Réunion: Validation de l'ensemble des enjeux et des éléments de programmation.

## *Préparation du recours à la maîtrise d'œuvre : Elaboration d'un plan guide.*

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la conception d'un plan guide incluant :
  - définition des objectifs et du projet d'ensemble à terme,
  - hiérarchisation et phasage des projets par site,
  - définition des enveloppes budgétaires par site,
  - concertation/communication liée au projet d'ensemble,
  - définition d'une première phase opérationnelle.

# Etude CAUE bords de Loire Décembre 2017

## Avis CDL à approfondir

L'étude CAUE: une base de travail intéressante reprenant beaucoup d'avis et propositions CDL. Elle ne s'appuie pas explicitement sur les 30 orientations métropolitaines pour la Loire.

L'étude porte sur une analyse des différents secteurs géographiques alors que celle du CDL est plus axée sur les usages avec un projet centré sur la multifonctionnalité des usages d'un périmètre allant de la ligne de chemin de fer jusqu'à la Loire.

Pour le CDL la multi fonctionnalité des usages : déplacements, habitat, activités économiques et associatives ,santé , biodiversité , loisirs et randonnées est une caractéristique essentielle de Sainte Luce à valoriser dans le cadre d'un projet lucéen Loire.

Le développement de la multi fonctionnalité est une orientation métropolitaine essentielle du PLUM.

Sainte Luce est la seule commune de la Métropole qui réunit l'ensemble de ces usages multifonctionnels sur un périmètre de 400 ha bordant la Loire.

# **Etude CAUE bords de Loire Décembre 2017**

## **Avis CDL à approfondir**

**L'étude CAUE traite peu ou pas :**

- pas de la Loire navigable**
- peu de l'entretien des bords de Loire**
- peu de la valorisation du patrimoine hors manoir de Bellevue**
- peu ou pas de la valorisation de l'ensemble des activités économiques et associatives**
- partiellement du développement des cheminements sécurisés vélos-piétons sur l'ensemble de la zone et pas des transports collectifs**
- pas de la création d'un Parc Naturel Urbain dans le cadre du PLUM**
- pas des questions des aménagements du lit de la Loire et du pont de Bellevue ni celles de l'intercommunalité ou du dialogue citoyen mais ce n'était pas l'objet de la demande de la Municipalité,**

**Ceci reste à prendre en compte dans le cadre d'un projet lucéen Loire.**

# **Etude CAUE bords de Loire Décembre 2017**

## **Avis CDL à approfondir**

**Il est proposé de constituer, avec des membres volontaires du CDL, un groupe de travail pour examiner et compléter les propositions du CAUE : conclusions à soumettre une prochaine réunion plénière de l'atelier Loire.**



# Un Schéma directeur métropolitain La Loire à Pied



# Schéma directeur métropolitain La Loire à Pied

Le grand Débat Nantes la Loire et nous en 2015

- ❖ 580 avis récoltés
- ❖ 117 cahier d'acteurs rédigés
- ❖ 8 mois de débats

4 thèmes majeurs sont ressortis des ces débats :

- La Loire des pratiques et des usages
- La Loire, espace économique, espace écologique
- La Loire, la mobilité et les franchissements
- Loire, cœur de la métropole, attractivité et qualité urbaine

30 engagements ont été formulés pour répondre aux attentes réparties en 6 axes.

L'engagement 3 : « *Améliorer les cheminements piétons pour faciliter l'accès à la Loire* »

<https://www.nanteslaloireetnous.fr/> pour retrouver l'ensemble des engagements



# Schéma directeur métropolitain La Loire à Pied

Par ailleurs, le Schéma Directeur Loire à pied s'inscrit dans 5 enjeux fondamentaux qui viennent compléter la valorisation des cheminements piétons :

- ❖ Préserver des espaces de nature et de respiration pour les citadins ;
- ❖ Maintenir un équilibre entre la fréquentation des bords de Loire et leur conservation écologique ;
- ❖ Valoriser et partager nos connaissances sur la Loire ;
- ❖ Créer des continuités dans les déplacements ;
- ❖ Permettre une cohabitation sereine entre des usages multiples.

# Schéma directeur métropolitain La Loire à Pied

LES ETAPES DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION POUR LE SCHEMA DIRECTEUR



# Schéma directeur métropolitain La Loire à Pied

Thématiques qui ressortent de ces ateliers et qui ont retenu l'attention des élus :

- ❖ L'accessibilités de manière générale et notamment PMR
- ❖ La continuité (avec des itinéraire bis lorsque la continuité bords de Loire n'est pas possible)
- ❖ Pas de sur-aménagement, conserver le caractère sauvage de la Loire  
=> entretien des berges (Qui? Comment?)
- ❖ Des usages des bords de Loire qui doivent être multiples et diversifiés (Pic-Nic, Jeux, Pêche, Observatoire...)
- ❖ Des itinéraires dédiés - un équilibre à trouver entre la cohabitation des usagers et la séparation vélo/piéton. (vivre ensemble + emprise suffisante)
- ❖ Signalétique commune (distance/temps; sur l'itinéraire et pour accéder à la Loire)
- ❖ Partage de connaissance (Numérique; panneaux...)

# Schéma directeur métropolitain La Loire à Pied

Les prochaines étapes :

- Validation du schéma directeur : juin 2018

- Réalisation des actions :

  - Quelle durée de ce schéma directeur ?

  - Point d'étapes : combien; sous quel forme ?

# Projet d'aménagement rue du Plessis Maillard

# Projet d'aménagement rue du Plessis Maillard



- ❖ Chaucidou de la rue du Planchonnais jusqu'au chemin des Doves



- ❖ Sens Unique à partir du croisement avec chemin des Doves vers la Loire
- ❖ Retour par routes des Plessis et allée des Charmilles

# Projet d'aménagement rue du Plessis Maillard

**Le CDL a recommandé aux élus d'intégrer cet aménagement dans une réflexion plus globale afin de donner de la visibilité et de la cohérence au projet.**

**Recommandation entendue par les élus et les services de la mairie, qui ont intégré les aménagement qui seront nécessaires notamment sur le chemin des Douves, la route des Plessis, l'allée des Charmilles, ...**